

## Certifier une compétence, le prochain défi de l'IRIAF.



# LA LETTRE DE L'IRIAF

Institut des Risques Industriels  
Assurantiels et Financiers

N°32 - Mars 2018

### SUITE AU TRAVAIL DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES POUR L'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION CONSTRUITE EN APPROCHE PAR COMPÉTENCES, IL EST NÉCESSAIRE MAINTENANT D'ÊTRE EN CAPACITÉ D'ÉVALUER ET VALIDER CES COMPÉTENCES.

L'évaluation des compétences s'intéresse à ce que l'apprenant sait faire et comment il le fait. Ainsi, elle doit s'attacher autant à la démarche adoptée par l'apprenant qu'aux résultats auxquels il parvient. Finalement, cette évaluation porte sur la capacité de l'apprenant à mobiliser un ensemble de ressources, à les maîtriser et à les mettre en œuvre lors d'une situation contextualisée. Ce précepte compris, il faut le mettre en œuvre.

Pour cela, il faut définir les tâches que devra exercer l'apprenant, tâches fondant ainsi l'évaluation et la certification. **La compétence est démontrée par l'observation des apprenants dans le traitement de ces tâches complexes.** Reste aussi à mesurer le « niveau », c'est-à-dire définir **les instruments de l'évaluation d'une compétence.** Pour cela, l'apprenant doit fournir les preuves de ses performances. L'évaluation consiste bien à porter un jugement global sur le niveau de compétences, en faisant une synthèse de ces preuves recueillies sur les apprentissages. Ainsi, il est indispensable, pour réduire la subjectivité du jugement, de **définir des critères d'évaluation** (c'est ce que l'on veut vérifier, ce qui permet de dire que la

compétence est acquise) et **des indicateurs** (des signes visibles que l'on peut observer). L'apprenant, responsable de ses apprentissages, doit être associé à l'évaluation. Il doit connaître les échelles de niveau et leur fonction pour pouvoir s'en servir comme repères pour ajuster sa stratégie de développement de ses compétences. Une « note » à elle seule ne peut suffire. Il est primordial de **fournir à l'apprenant un feedback**, feedback qui participe à la construction de la compétence et à la construction de cette stratégie. Le contexte est donné, la problématique est posée, la démarche est connue, il reste à l'équipe pédagogique à déterminer les modalités de ces évaluations pour répondre au défi : certifier une compétence.

### Parcours Risque Assurance de la Licence économie gestion, le devenir des diplômés.

Les 35 diplômés en 2017 sont aujourd'hui : **15 en Master SARADS Statistique et Actuariat** (IRIAF, Université de Poitiers), **7 en Master Projet Marketing** (IAE Poitiers, site de Niort), **6 en Master Finance** (2 à l'Université de Poitiers, 3 à l'Université de Rennes et 1 à l'Université d'Angers), **4 en Licence professionnelle ou académique ou Bachelor** (Niort, Toulouse, La Rochelle), **1 est en situation d'emploi** et 2 n'ont pas répondu à l'enquête.

**Contact de l'IRIAF :** 11 rue Archimède - Pôle Universitaire de Niort - 79000 NIORT

**Filière Statistique en Assurance et Santé**

Mail : iriaf-sas@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 28 55 35

**Filière Gestion des Risques**

Mail : iriaf-gdr@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 24 94 88

<http://iriaf.univ-poitiers.fr>



## ÉDITO ●●●

« **L'approche par compétences** » est le leitmotiv de l'Institut. C'est le fondement de la construction de nos formations qui doivent être accréditées pour 2018-2022. Ce travail a commencé début 2016 et sera opérationnel pour la rentrée universitaire 2018. Plus de deux ans de travail pour, notamment, construire des référentiels formations en adéquation avec les référentiels métiers visés, pour construire l'architecture pédagogique et le chaînage des compétences, pour élaborer des pratiques pédagogiques adéquates, pour **faciliter l'accès à des modules certifiants à tout type d'apprenant.**

La lecture de cette Lettre n°32 vous éclairera sur différents aspects de notre choix stratégique d'accès nos formations sur les compétences et non uniquement sur les savoirs.

## Développer ses compétences avec l'Université.



Pouvez-vous accompagner notre collaborateur pour développer « telle » compétence ? Cette question nous est aujourd'hui de plus en plus posée. La réponse est, maintenant, oui !

Oui car nos diplômés se sont reconstruits pour la rentrée 2018 autour de blocs de compétences nécessaires et indispensables aux métiers visés pour chacune de nos formations. **Pour certifier ces blocs de compétences, la formation est organisée en modules facilitant une formation professionnelle ciblée et courte.**

Pour un salarié, son évolution professionnelle est liée à l'acquisition de compétences existant dans un diplôme. Par la mise en œuvre de formations modulaires, l'Université, plus spécifiquement l'IRIAF, est en capacité de proposer des modules de formation professionnelle.

Une expérimentation a été menée à l'IRIAF cette année pour un salarié-apprenant avec un premier module de 30 heures. Si cette expérimentation ne visait pas une certification de compétences, elle a permis de prouver qu'il était possible de « modulariser » une formation universitaire au regard de blocs de compétences spécifiques. Il est clair que l'avantage indéniable de ce mode de formation est la possibilité de vérifier sur son poste de travail, au quotidien ou presque que les connaissances, les concepts étudiés permettent de répondre aux difficultés rencontrées. Assurer la montée en compétences des salariés du territoire, c'est aussi notre mission.

**DIRECTEUR PUBLICATION :**  
Jean-Marc BASCANS

**COMITÉ DE RÉDACTION :** Jean-Marc BASCANS, Benjamin BATIOT, Alain MOUSSEAU, Thomas ROGAUME

**MAQUETTE :** MALICE CONSEIL

**ILLUSTRATIONS :** FOTOLIA, Alain MOUSSEAU, service communication Université de Poitiers

**IMPRESSION :** MEGATOP

**ISSN :** 1770-9202 – Dépôt : Déc. 2004

## Créer du lien lors de la 3<sup>e</sup> Semaine Université Entreprises et Territoires (SETUP)

La Semaine Université Entreprises et Territoires est un évènement majeur de l'Université qui vise à mettre en relation et à soutenir les échanges et partenariats entre les acteurs socio-économiques du territoire, les collectivités et l'Université.

**Créer du lien pour une dynamique commune :** partager les expertises, les regards et les expériences ; promouvoir les expertises tant en formation, recherche, qu'en innovation et les dispositifs (FTLV, plateaux techniques, plateformes, recherches, etc.) offerts par l'Université ; développer les collaborations, échanges, le transfert de technologie et les démarches d'innovation ;

favoriser le recrutement et l'insertion des étudiants ; et soutenir le développement et l'attractivité de nos territoires communs, sont autant d'objectifs de cette semaine, sur tous les territoires où l'Université rayonne.

Entre le 19 et le 23 novembre, **SETUP résonnera en Deux-Sèvres avec une mise en avant des compétences du Pôle Universitaire de Niort et aussi plus spécifiquement de l'IRIAF.**

## 5 ans déjà d'approche par compétences, l'exemple de l'option sécurité incendie du Master MRIE.



**BENJAMIN BATIOU, ENSEIGNANT CHERCHEUR À L'IRIAF PRÉSENTE L'OPTION SÉCURITÉ INCENDIE.**

« Des évolutions réglementaires importantes ont entraîné une forte demande pour comprendre le phénomène incendie et pour former des gestionnaires de risques à la sécurité incendie » (Eric GUILLAUME, Directeur Efectis France).

L'innovation soutient cette demande croissante. Dans ce contexte, **l'IRIAF propose depuis 5 ans une option « sécurité incendie »** en 2<sup>e</sup> année de Master Management des Risques Industriels et Environnementaux.

Elle permet d'apporter les compétences nécessaires aux apprenants au regard du référentiel métier.

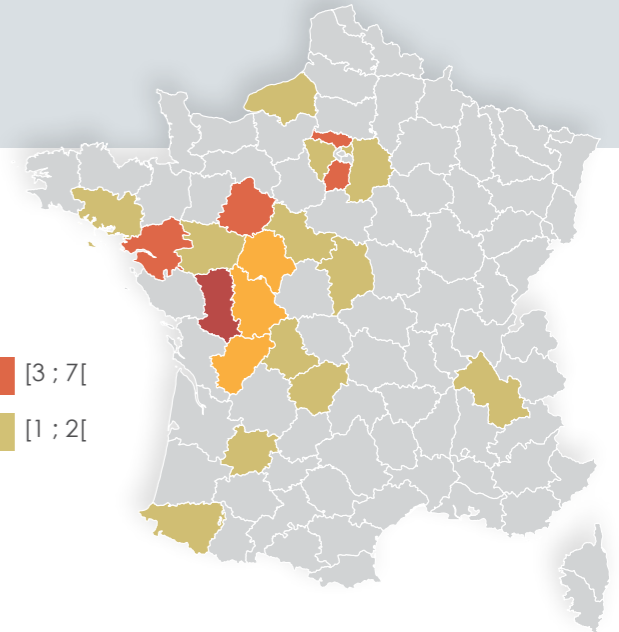
Le premier tiers de la formation concerne l'apprentissage des connaissances fondamentales en sciences appliquées à l'incendie. Le second permet d'appliquer ces connaissances sous forme de micro-projets afin d'assimiler ces connaissances et de créer le lien entre gestion des risques et incendie.

Le dernier tiers se fait sous forme d'un projet avec un cas d'application réel permettant de réaliser une étude de risque incendie sur une partie d'un ouvrage. Ce projet, défini dès le début d'année et

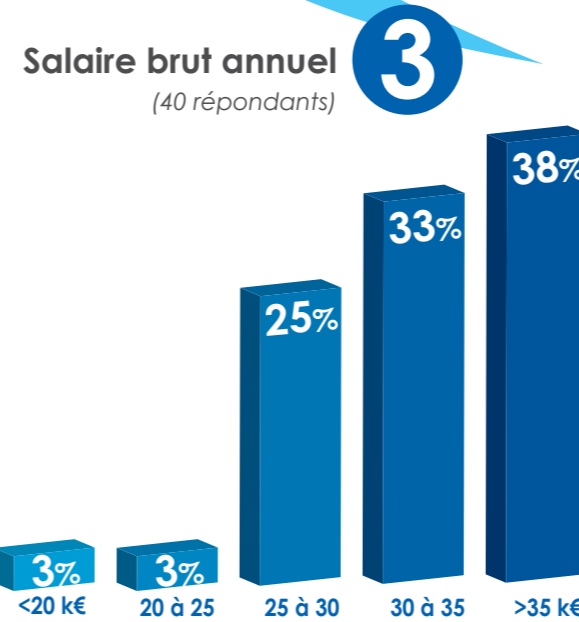
réalisé par les étudiants tout au long du semestre, bénéficie d'un accompagnement des intervenants académiques et professionnels. **Cette démarche permet, progressivement, l'acquisition des compétences** correspondant à l'objectif professionnel de l'étudiant, en passant de connaissances fondamentales à l'application métier et d'activités très encadrées vers de la formation différenciée en autonomie.

Les retours des apprenants sont extrêmement positifs. Certains font de **l'Ingénierie Sécurité Incendie** leur métier, d'autres continuent en doctorat.

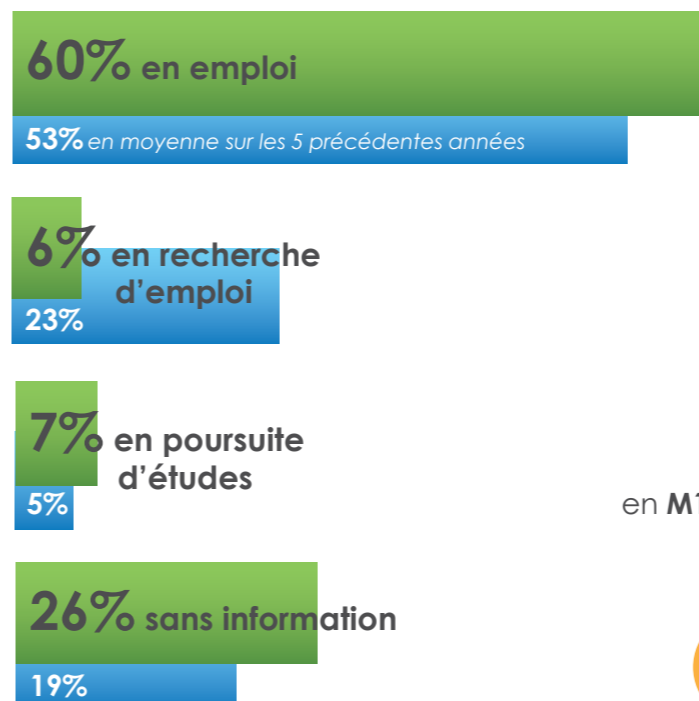
## DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE MASTER



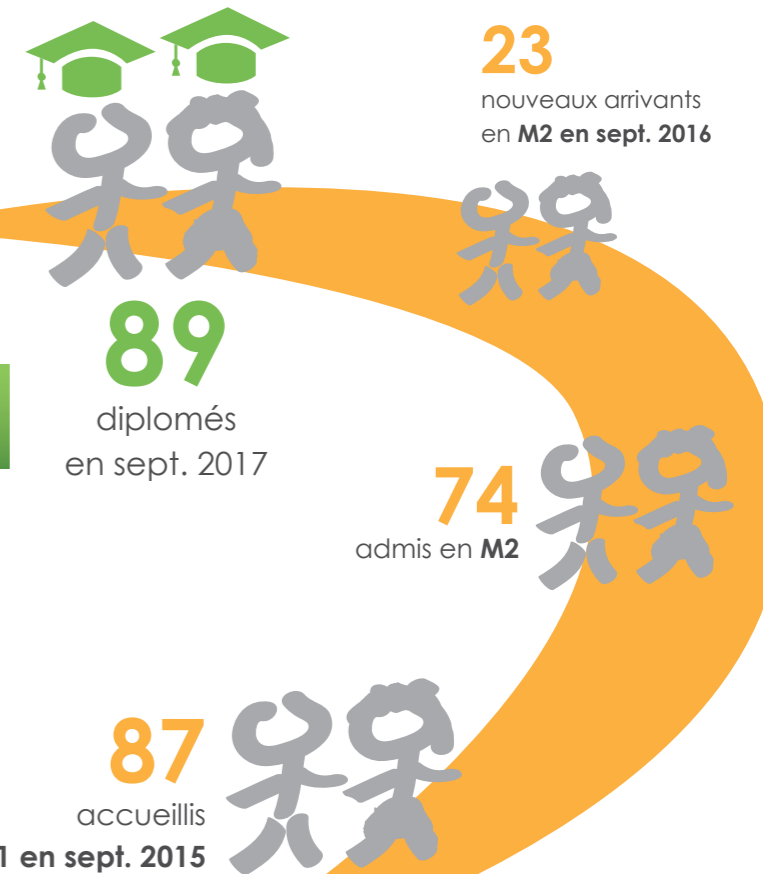
### 4 Nombre de diplômés salariés par département



### 2 mois après l'obtention du diplôme



●●● En septembre 2015 ils partirent 87. Un an plus tard 79 continuèrent l'aventure et furent rejoint par 23 nouveaux compagnons. En septembre 2017, 89 furent diplômés. Trois mois plus tard 55 étaient en emploi. 30k€ brut annuel est la rémunération minimum pour un très grand nombre d'entre eux. Ils exercent leur nouvelle activité, principalement, en Deux-Sèvres et les départements voisins et en région parisienne. C'est l'histoire des étudiants qui, en 2015, étaient en Master à l'IRIAF !



### 1 Suivi des étudiants de Master à l'IRIAF